

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 44.

MONTREAL, JEUDI, 29 OCTOBRE 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

Les œuvres complètes de M. Faucher de St. Maurice

M. Faucher de St. Maurice, dont le nom est depuis longtemps inscrit dans nos annales littéraires, vient de réunir et de publier en quatre volumes, chez Duvernay Frères et Dansereau, ses œuvres, jusqu'alors éparses dans les colonnes des journaux et des revues.

Cette publication met le lecteur plus à même d'apprécier le mérite de l'écrivain, en donnant une meilleure vue d'ensemble sur son œuvre. Quoi qu'en dise M. Faucher dans sa trop grande modestie, il n'est pas de ceux qui ont besoin d'indulgence, et si je crois deviner ses goûts à ce sujet, il préfère une critique sérieuse et impartiale à des louanges exagérées et prodiguées sans discernement.

M. Faucher est avant tout un écrivain consciencieux, qui n'épargne ni les recherches ni le travail pour rendre son œuvre intéressante et utile. Dans notre siècle, et dans notre pays, il lui faut tenir compte de s'être voué au culte des lettres, et d'entretenir chez lui le feu sacré de l'art. J'ai à peine besoin de mentionner que ses principes sont conformes à la plus stricte morale, que ses goûts et ses aspirations sont d'un caractère élevé, qu'il pense et parle comme il sied à un chrétien et à un gentilhomme.

Le *Voyage de Québec à Mexico* est la partie la plus importante et en même temps la mieux réussie de ses œuvres.

Rien n'est plus dans son genre que ce journal de touriste, entremêlant les incidents, les observations et les impressions, et que cette causerie familière avec le lecteur, devenu compagnon de route.

Je me dis qu'il doit être fort agréable de voyager avec M. Faucher. Grâce à lui, on oublie les ennuis, les désagréments et les dangers de la traversée. On affronte gaiement le vomito, et les bandits de Juarez, et vient un tremblement de terre, c'est à peine s'il aura l'effet d'interrompre notre rêverie philosophique sur les destinées et la grandeur déchue des anciens Astèques.

Mais ce que j'estime encore plus que cette verve spirituelle chez notre auteur, c'est son amour de l'érudition et de la science, qui lui fait entasser les notes et les documents, et procure au lecteur plus d'une page savante sur la géographie ou l'histoire du Mexique et sur les mœurs de ses habitants. Et dans la narration de cette campagne du Mexique, quel contraste étrange présentent ces descriptions riantes d'un paysage enchanté et qui fait rêver à l'Eden, à côté des scènes terribles que nous offrent les champs de batailles, des villes saccagées, les exécutions et les massacres. Mais M. Faucher ne s'est pas contenté de faire des tableaux et des descriptions de batailles, il a fait de l'histoire, et dans ce but il a joint à la relation de son voyage un travail intéressant et instructif sur la guerre au Mexique.

Comme toutes les natures sensibles et impressionnables, M. Faucher passe facilement et subitement du rire aux larmes. Dans le livre de *Québec à Mexico*, malgré les tableaux de deuil et de sang que nous présente la dernière partie, c'est cependant la veine joyeuse qui domine généralement. L'humeur insouciance, les saillies piquantes et originales marquent d'un cachet naturel ces souvenirs de la vie militaire.

Dans les contes et récits, réunis sous le titre *A la bruyante*, il règne au contraire une teinte générale de tris-

tesse et de mélancolie. Je trouve même que la situation se fait parfois sombre à l'excès. Ainsi, dans *Les Blessures de la Vie*, nous sommes en présence d'un infortuné qui, malgré ses efforts constants et opiniâtres, semble irrévocablement voué à la misère, et fait mentir le proverbe *labor omnia vincit improbus*. Ce spectacle, présenté comme une *histoire de tous les jours*, pourrait décourager une foule de nos jeunes gens qui ont à faire leur débuts dans des conditions aussi défavorables que le héros des *Blessures de la Vie*.

Une *histoire de tous les jours*. Peut-être ce titre aura-t-il été mieux placé en tête de l'histoire du Père Michel, si vite oublié par l'inconstante Marguerite, qui, en vraie fille de notre siècle, n'a garde de manquer un bon parti, en attendant trop longtemps son fiancé absent.

Une sensibilité délicate et touchante distingue la plupart de ces récits. Mais je dois faire à l'auteur le grand reproche de n'avoir pas tenu compte de la couleur locale. Ces légendes n'ont pas le véritable caractère Canadien. Le Père Chassou, le Père Michel, voir même Jérôme Tanguay, Jean Bart et Bidou, ont des idées recherchées et un langage figuré qu'on ne trouve pas en général chez nos campagnards. C'est encore l'auteur qui parle par la bouche de ses personnages, et la conséquence en est que ces derniers ne parlent que trop bien.

Des études et des conférences littéraires composent le 4ème volume des œuvres de M. Faucher. Dans la lère de ces conférences il a défini la grande et noble mission de l'homme de lettres. J'y remarque entre autres les passages où il flétrit en termes énergiques les tendances immorales et subversives de la littérature contemporaine, et les effets désastreux produits par la lecture des mauvais romans.

M. Faucher aime sa patrie et se passionne pour ses gloires et ses illustrations. Ces nobles sentiments apparaissent dans l'appel chaleureux qu'il fait à la jeunesse Canadienne pour l'encourager à écrire *les pages oubliées de notre histoire*, et dans le chapitre qu'il consacre au souvenir de M. l'Abbé Laverdière, le savant modeste et dévoué auquel nous devons la réédition des œuvres de Champlain.

Disons encore que les appréciations de M. Faucher témoignent en général d'un sens droit et d'un goût pur et éclairé. Toujours prêt à admirer avec enthousiasme le beau, le bon et le vrai, il sait aussi signaler les erreurs et les fautes sans passion et sans amertume. On pourrait même trouver parfois qu'il y a trop d'admiration et pas assez de critique dans ses études. Ainsi, le jugement qu'il porte sur M. Marmette pourrait être plus sévère sans laisser d'être juste. Je serais aussi disposé à que rer un peu M. Faucher sur le rôle trop important qu'il me ferait attribuer au roman historique dans notre littérature.

Le style de M. Faucher est en général vif, brillant, parfois plein de force et d'énergie. Mais ces qualités sont trop souvent portées à l'excès, et deviennent ainsi des défauts. Comme plusieurs auteurs contemporains, il abuse de l'adjectif, et recherche trop les périodes sonores, et les phrases à effet. Une telle surabondance d'ornements finit par fatiguer le lecteur qui n'y voit plus que du maniéré et de l'affectation. Ce défaut se fait sentir particulièrement dans les contes et récits.

Quoiqu'il n'écrive pas en vers, M. Faucher est poète, et, on le sait, les poètes ont la permission d'oser beaucoup. Cependant notre auteur va encore au-delà de la permission. Plusieurs de ses métaphores sont véritablement trop audacieuses, et, examinées de près, seraient trouvées manquer de justesse.

Avec plus de simplicité, on voudrait encore quelquefois trouver plus de clarté et de concision. Ces inévitables épithètes, ces phrases incidentes multipliées produisent naturellement de la confusion; tandis qu'en d'autres endroits la pensée de l'écrivain se présente sous une forme poétique, il est vrai, mais trop vague pour que le lecteur puisse aisément en pénétrer le sens.

Dans cette censure j'espère qu'on saura trouver, non l'intention d'abaisser le mérite réel d'un bon écrivain, mais plutôt le désir de le voir parfait. J'espère aussi, après cela, ne pas paraître faire de réclame en mentionnant que M. Faucher doit publier prochainement, sous le titre *De Tribord à Babord*, les souvenirs d'une croisière dans le Golfe St. Laurent. Ce livre ne saurait rencontrer qu'un accueil favorable de tous ceux qui ont lu de *Québec à Mexico*. Il promet d'être d'autant plus intéressant qu'il y sera question du Canada, c'est-à-dire d'un sujet qui tient au cœur de M. Faucher et dont il fait bon l'entendre parler.

Le luxe typographique avec lequel les œuvres de M. Faucher de St. Maurice ont été imprimées a déjà rencontré force louanges. Les éditeurs, MM. Duvernay Frères et Dansereau ont fait honneur à l'auteur, et se sont fait honneur à eux-mêmes.

JOSEPH DESROSNIERS.

A cette appréciation de M. Desrosiers nous joindrons des extraits d'une lettre adressée à l'auteur par un des écrivains les plus estimés de notre pays. Cette lettre nous ayant été communiquée, nous prenons sur nous de la publier en partie:

«Je ne te répéterai pas combien j'approuve ton idée de rappeler les légendes si nombreuses et si belles de notre pays. Tout ce qui se rattache de près ou de loin aux premières époques de notre histoire, je le crois digne de respect, d'intérêt et d'étude, et la légende, c'est l'histoire racontée au coin du feu, à la clarté de la cheminée qui flamboie, en dessinant sur les murs les ombres fantastiques du passé. La légende, c'est l'histoire écrite par l'imagination, et franchement, je crois que même pour l'exactitude, elle vaut bien celle qu'on prétend trouver dans les bouquins. C'est l'histoire un peu merveilleusement habillée, mais le merveilleux n'existe-t-il pas partout? C'est l'histoire en détails, mais tout n'est-il pas détail dans le monde? Un empire est perdu parce que le général a mal déjeuné le matin d'une grande bataille; un continent change son allégeance parce qu'une maîtresse frileuse ne veut plus entendre parler des arpentés de neige; si Nelson avait pu se faire agréer de la jolie québécoise qui avait captivé son cœur, il aurait probablement vécu en bon bourgeois de la ville de Champlain, et personne n'ayant été averti que "l'Angleterre espérait que tout le monde ferait son devoir," Trafalgar aurait pu prendre une autre tournure; l'histoire l'Angleterre serait bien changée si Cromwell avait eu permission de passer en Amérique, comme il le désirait. Pourquoi s'étonner si Montgomery a été tué et si le Canada est

resté à l'Angleterre à cause de l'exécution du père de Madeleine Bouvost !

« Avec l'orgueilleuse vantardise qui nous distingue, nous sommes portés à tout grandir autour de nous. Nous faisons profession de ne porter d'intérêt qu'aux événements, aux noms et aux causes qui surnagent dans l'histoire. Nous nous refusons à croire qu'il n'y a pas de petites causes, qu'il n'y a que bien peu de grands hommes et que les destinées providentielles ne sont pas toujours dorées sur tranche. . . .

« Puisque j'ai si longtemps gardé un silence compromettant pour les droits d'une amitié pourtant du meilleur crû, je me crois obligé de te parler un peu longuement de ton livre. Ici, je représente le lecteur impartial quoique bévénole.

« Il y a en toi deux êtres bien différents. A tes heures, tu es le rire à l'état de mouvement perpétuel, la gaieté en chair et en os, un Figaro égaré sur les bords du St. Laurent riant constamment des hommes et des choses pour ne pas être obligé d'en pleurer.

« Il y a beaucoup de cela dans ton voyage de Québec à Mexico.

« Mais quand tu frappes la veine triste, il faut avouer que tu ne t'arrêtes pas à moitié chemin. Je me rappelle cette collection de titre qu'un ami avait trouvée pour une série de tes écrits : Les Larmes du Christ ; les Mémoires d'un saule pleureur ; les habitués du cimetière ; les ombres sombres de la tombe ; les blessures de la vie. Et une dizaine d'autres tout aussi alléchants. Je crois qu'il forçait un peu la note, mais il n'avait pas absolument tort. Il y a de cela dans tes légendes. En général tes personnages ne sont pas gais. Les larmes y coulent à pleins bords. Au lieu de finir par se marier et par avoir beaucoup d'enfants, comme les héros de Perreault, tes personnages finissent généralement inconsolés. Le père Michel, après avoir occis je ne sais combien de yankees, trouve un remplaçant au moulin de l'inconstante Marguerite avant d'en avoir trouvé un pour l'armée ; le pauvre Jules, cette triste victime de la science, meurt par l'intelligence, ce qui est encore plus triste que la mort du corps, — le pauvre Jean va s'éteindre dans un hôpital de New-York, victime, ainsi que sa femme, des séduisants mirages de l'émigration ; et le petit Charles, qui ne dépasse pas l'enfance ; et l'al qui meurt lui aussi, à la fleur de l'âge après avoir épuisé la coupe de toutes les amertumes.

« Tout se termine par la croix du cimetière. . . .

« Je te félicite surtout d'avoir conservé la couleur locale sans te mettre en révolte avec le dictionnaire. Quand on peint les mœurs ou le langage d'une classe ou d'un peuple, je ne comprends pas qu'on soit obligé de renier sa grammaire et de n'adorer que le barbarisme. Notre langue est très-belle, Dieu merci, et nos compatriotes la parlent avec une pureté dont nous avons droit d'être fiers.

« Les deux légendes qui m'ont particulièrement intéressé ont pour titre l'Amiral du Brouillard et Madeleine Bouvost, peut-être parce qu'on y trouve des noms connus et parce qu'elles se rapportent à des événements marquants de notre histoire.

« Cette idée de dramatiser l'histoire, si largement exploitée par Alexandre Dumas et Walter Scott, a été l'objet de beaucoup de discussions, et sans vouloir rien insinuer de désagréable à ton sujet, on peut dire qu'elle a beaucoup d'inconvénients. Aux yeux des lecteurs peu familiarisés avec les faits, l'imagination se substitue aux recherches scientifiques, et l'invention prend la place de la vérité. Les auteurs qui ont exploité cette veine ont généralement fait très-large la part de leurs préjugés et de leurs préventions. Heureusement qu'on ne peut pas t'accuser de pareils écarts, ce qui donne un nouvel intérêt au récit de l'expédition de l'infortuné Walker. Tu as eu surtout le bon esprit de ne pas trop t'éloigner de la vérité. . . .

« En général le style est vif, très-enlevé même. On lit tout cela d'une course. Quelques mots et quelques phrases sont absolument marqués au bon coin. Tu as su, à force d'idées neuves, d'observations judicieuses, de style attrayant, donner de l'intérêt à une foule de détails qui, racontés dans un style commun, ne seraient que des riens ennuyeux. Tu fais l'effet d'avoir écrit ces pages à tes heures de parfait loisir, lorsque, sans hâte d'arriver au but, tu pouvais te permettre d'observer longuement tous les paysages, d'étudier tous les agréments de la route, de cueillir les fleurs que l'imagination semait en si belle abondance sous tes pas. Tu as évidemment travaillé *con amore*. . . .

« Je te félicite encore plus de ton esprit de travail que de ses résultats. Celui qui, dans ces temps de troubles et de combats si rarement à armes courtoises, concentre son intérêt sur le passé, éprouve du contentement à redire les vieilles histoires de notre peuple, peut se soustraire à toutes ces luttes d'où le courage sort toujours affaibli et souvent la conscience moins timorée, celui-là, dis-je, a

trouvé la plus grande somme de bonheur que puisse lui offrir notre pays. La renommée littéraire est encore une des plus belles qui puissent tenter l'ambition. Mais pour tout cela, il faut avoir le feu sacré, l'enthousiasme. Il faut écrire pour le plaisir d'écrire, faire de l'art pour l'art. Notre public est encore trop restreint pour offrir un encouragement capable de faire contre-poids à la paresse intellectuelle de notre temps. Et encore ce public est-il divisé en coteries qui, voyant de la politique partout, croiraient manquer au plus saint des devoirs en ne faisant pas collection de vos erreurs typographiques pour vous les jeter un jour à la face, entre une théorie sur les fonds d'amortissement et une dénonciation furibonde du chemin du Pacifique.»

Quelques réflexions sur l'instruction et sur les instituteurs laïques en Canada

Lecture faite par M. A. D. LaCroix devant l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, à la conférence du 28 août dernier.

MESSIEURS,

En parcourant le compte-rendu d'une conférence de l'École Normale McGill, et en apercevant dans la liste des assistants les noms des personnages les plus distingués du pays, je ne pus m'empêcher de faire un pénible rapprochement entre ces brillantes réunions et nos humbles conférences.

Je cherchai, par une conséquence naturelle, la raison de cette différence remarquable, et je crus l'attribuer d'abord un peu à l'apathie naturelle des Canadiens-Français pour l'éducation, mais surtout au dénigrement systématique de l'enseignement laïque par la plupart de nos journaux.

Le journal est une puissance qui forme en partie l'opinion publique, et qui la dirige. On est toujours prêt à accepter les idées d'un journal, dans lequel on a confiance, sur les personnes et les choses que l'on ne connaît pas. Or, je vous le demande, Messieurs, quelle idée n'a-t-on pas dû se former de nous, d'après les rapports de ces journaux ? Les uns ont avancé que les instituteurs laïques ne pouvaient pas avoir les aptitudes nécessaires pour l'enseignement ; d'autres ont affirmé que l'enseignement donné par les laïques était un danger pour la société ; d'autres disaient que l'enseignement laïque était une menace et un défi portés au vénérable institut des Frères de la Doctrine Chrétienne ; d'autres, enfin, voyaient déjà s'introduire au milieu de nos populations si franchement catholiques les doctrines perverses qui ont été la ruine du peuple français.

Un journal donnait-il le compte-rendu d'une séance chez les instituteurs religieux, vous étiez heureux, comme catholiques, des félicitations qu'on leur adressait. Connaissant les peines et les déboires de l'enseignement, vous vous disiez intérieurement qu'on ne pourrait jamais avoir assez de reconnaissance pour ces religieux, dont le dévouement sublime et l'héroïque abnégation sont au-dessus de toute louange ; mais, un instant après, vous ne pouviez vous empêcher d'être péniblement affectés en voyant que tout cela n'était qu'une manœuvre, assez malhabile, pour déverser l'injure sur les instituteurs laïques.

Il se peut bien que quelques-uns de ces articles aient été écrits par des habileurs politiques, qui, se sentant dépourvus des talents nécessaires pour atteindre à des hauteurs pour eux inaccessibles, veulent se servir du clergé comme d'un marche-pied pour arriver à leurs fins ambitieuses ; mais comme d'autres émanent de personnes bien intentionnées et d'autorités respectables, j'ai cru qu'il serait opportun, tant pour notre propre satisfaction que pour l'information de nos détracteurs qui semblent bien peu nous connaître, d'examiner soigneusement la nature et le poids de ces accusations, afin de les démentir si ils sont de bonne foi.

Nous allons donc examiner ensemble les questions suivantes :

1. Qu'est-ce que l'instruction laïque ?
2. Les laïques ont-ils les aptitudes nécessaires pour l'enseignement ?
3. Les laïques ont-ils le droit d'enseigner, et à quelles conditions ?
4. Ces conditions sont-elles remplies par les laïques du Canada ?

I

Qu'est-ce que l'instruction laïque ?

Ici, Messieurs, je laisserai parler une voix plus autorisée que la mienne, c'est celle de M. l'abbé Verniolles :

« De l'instruction laïque : — divers sens de ces deux mots.

« Avant tout, distinguons bien les choses, et précisons sévèrement l'état de la question. Les ennemis de l'Église procèdent toujours par des équivoques et par des formules ambiguës. Quand vous les pressez d'un peu près, vous voyez de suite qu'ils mènent leur public avec des mots, mais avec des mots qui peuvent s'entendre en deux ou

trois sens différents. C'est là leur tactique invariable. Par ce moyen, de bons catholiques se laissent prendre à certaines expressions qui ont le mérite de satisfaire également les matérialistes et les athées.

« Qu'est-ce donc que l'instruction laïque ? Est-ce une instruction donnée par des maîtres ou instituteurs laïques ? S'il en était ainsi nous comprendrions sans peine. En ouvrant le dictionnaire, nous lisons qu'un laïque est celui qui n'est ni clerc ni religieux. Dans ce cas, demander que l'instruction soit laïque, c'est demander qu'elle soit interdite aux prêtres et aux congrégations religieuses. Notons en passant que cette exclusion serait une injustice, une tyrannie, et, pardessus le compte, une révoltante ingratitude envers l'Église.

« Mais quand on examine de près le sens de ces mots : *instruction laïque*, on s'aperçoit bientôt que la formule est équivoque et incorrecte, et que dans la bouche de ceux qui l'emploient elle n'a pas le sens dont nous parlons. Le mot *laïque* s'applique au caractère de la doctrine enseignée. Pour qu'une instruction soit laïque, il faut qu'elle soit donnée en dehors du dogme catholique, et qu'elle soit indépendante de l'autorité du Pape et des pasteurs de l'Église.»

Par ce qui précède, Messieurs, il est facile de se convaincre qu'il y a une bien grande distinction à faire entre l'*enseignement laïque*, qui est une chose condamnable, et l'*enseignement par les laïques*, qui peut être en même temps un enseignement religieux.

II

Les laïques ont-ils les aptitudes nécessaires pour l'enseignement ?

Ceux qui refusent aux laïques les aptitudes requises pour l'enseignement ne connaissent certainement pas les premiers éléments de l'histoire et de la pédagogie ; car sans compter les savants illustres de l'antiquité qui se sont occupés d'enseignement, comment est-il possible d'ignorer les noms des Pestalozzi, des Braun et de tant d'autres éducateurs modernes qui ont étonné le monde par l'excellence de leur méthode, et par les merveilleux succès qu'ils ont obtenus.

Aussi, chaque fois que nos adversaires ont voulu prouver que les laïques n'étaient pas aptes à enseigner, ils se sont bien gardés de mentionner ces noms distingués, qu'ils auraient pu faire suivre d'une multitude d'autres. Ils se sont contentés de faire connaître les résultats différents obtenus par les religieux et les laïques de France ; et naturellement ces derniers se trouvaient dans une condition d'infériorité qui ne surprendra personne ; car, qui ne connaît la faiblesse des études qui se font dans ces écoles sans morale, sans religion et sans Dieu ? Les instituteurs qui les dirigent niant tout principe d'autorité et enseignant les doctrines les plus subversives, il n'est pas étonnant qu'il s'y trouve des éléments de discorde et un esprit d'insubordination, qui rendent les succès à peu près nuls. Je ne vois donc pas pourquoi ceux qui auraient à cœur de nous rendre justice nous feraient l'injure de les prendre pour terme de comparaison.

Mais laissons de côté la France, et jetons les yeux sur les pays qui l'avoisinent. Tout de suite, nous en apercevons plusieurs qui n'ont pour ainsi dire que des instituteurs laïques, et qui, cependant, occupent le premier rang dans l'instruction primaire. Pour ne citer que la Prusse, Mgr. Dupanloup n'hésite pas à attribuer le succès de ses armes dans la guerre Franco-Prussienne à ses écoles primaires, qui sont toutes chrétiennes, mais en même temps presque exclusivement dirigées par des maîtres laïques. Voici ce qu'il en dit :

« Ce que je sais et ce que je vais dire sur l'instruction primaire en Allemagne, je l'ai pris aux Prussiens pendant la guerre. Vaincu, j'ai tâché de surprendre entre les mains du vainqueur les causes de sa supériorité et les moyens de le vaincre à notre tour, non pas tant par ces revanches sanglantes qui répandent plus de deuil que de gloire sur la terre, mais par le retour libre et spontané de la France dans les voies de la grandeur morale, du progrès intellectuel et de la civilisation chrétienne.»

Si donc, plusieurs peuples n'ayant que des instituteurs laïques occupent un rang distingué dans l'instruction primaire ; si la France a été vaincue par les écoles primaires de la Prusse, qui sont entre les mains des laïques, il n'est donc pas vrai de dire que les instituteurs laïques n'ont pas les aptitudes nécessaires pour l'enseignement.

D'ailleurs, nos adversaires eux-mêmes en conviennent indirectement. L'un d'eux ne disait-il pas que les écoles commerciales des Frères étaient les seules qui pussent rivaliser avantageusement avec les institutions anglaises de la même espèce ? Le terme *rivaliser* dont il se sert indique clairement que, dans son idée, la palme reste encore aux institutions anglaises, qui ont toutes entre les mains des laïques. On se demande tout naturellement, le journal ayant oublié de le dire, pourquoi ces laïques seraient plus capables que les autres ? Serait-ce parce qu'ils sont anglais ? ou bien serait-ce parce qu'ils sont protestants ?

III

Les laïques ont-ils le droit d'enseigner, et à quelles conditions ?

En réponse à cette question Messieurs, je continuerai la citation de M. l'abbé Verniolles :

"Or, en quel sens combattons-nous l'instruction laïque ? Aurions-nous la prétention d'interdire l'enseignement aux maîtres laïques ? Mais ce serait exorbitant et ridicule. En plusieurs endroits de cet écrit, nous avons établi sur ce point la doctrine de l'Eglise.

"Quand les laïques sont vraiment chrétiens par la conviction et la foi, par la pratique surtout et par l'esprit qui inspire toutes leurs paroles, ils sont très-capables de bien élever les enfants. Dans ce cas, leur enseignement est humblement soumis à l'autorité de l'Eglise ; ils acceptent la surveillance et le contrôle du pasteur et du prêtre ; par leurs actes de chaque jour, ils préparent la voie au ministre sacré ; ils secondent son autorité et son influence auprès des enfants, et leur font comprendre la nécessité de la prière et des sacrements. Est-ce précisément de pareils laïques que veulent auprès des enfants ceux qui demandent avec tant de passion que l'éducation soit laïque ? Bien loin de là. Le maître que nous venons de peindre serait à leurs yeux plus qu'un clercal ; ce serait une sorte de capucin ou de fanatique. Arrière de tels laïques, s'il vous plaît : place aux hommes de progrès, aux hommes vraiment tolérants pour tous les cultes, les opinions."

Voici maintenant une autre autorité qui n'est pas suspecte, c'est celle de Mgr. Guibert, archevêque de Paris.

Dans son mandement sur l'éducation (Carême de 1874) il dit :

"A l'éducation religieuse, on veut substituer ce qu'on appelle l'éducation laïque.

"Voyons quel est le véritable sens de ce nouveau genre d'enseignement ; dissipons l'équivoque, démasquons le dessein caché sous des termes en apparence inoffensifs.

"Veut-on dire que les laïques doivent être admis à partager ce noble labeur qui consiste à élever la jeunesse ? Mais qui le conteste ? qui s'y oppose ? qui a songé à interdire aux séculiers la carrière de l'enseignement ? Il s'agirait mal aux hommes que nous avons en vue, de manifester une telle crainte et de parler comme s'il s'agissait pour eux d'une conquête à faire. Si quelqu'un a dû reconquérir le droit de se dévouer à l'éducation, c'est l'Eglise, longtemps exclue par le monopole officiel. Or, l'Eglise ne médite aucune revanche ; elle ne prétend nullement concentrer en ses mains l'exercice du droit qu'on lui avait injustement dénié. Que les laïques enseignent donc la jeunesse, mais qu'en même temps ils la forment à la vertu ; que l'éducation qu'ils donnent repose sur les vrais principes de la religion et de la morale ; c'est tout ce que nous leur demandons, et ce que leur demandent les familles chrétiennes. Quel que soit l'habit dont les instituteurs sont revêtus, ils ont les mêmes devoirs à remplir envers les enfants qu'ils élèvent ; ils doivent compte à Dieu, à la famille, à la société de l'accomplissement de ses devoirs."

Ainsi nous voyons qu'aux termes mêmes de Mgr. Guibert, on ne doit pas interdire aux séculiers la carrière de l'enseignement ; que les laïques doivent être admis à partager ce noble labeur qui consiste à élever la jeunesse. Mais comme ces fonctions ne peuvent s'exercer qu'à de certaines conditions, avant de tirer une conclusion définitive, il nous reste à examiner une dernière question.

IV

Ces conditions sont-elles remplies par les laïques du Canada ?

Dans toutes les écoles du Canada, les exercices de la journée commencent et finissent par une prière ; les élèves sont tenus de s'approcher des sacrements tous les mois ; les maîtres eux-mêmes donnent presque toujours l'exemple ; donc les laïques font comprendre aux enfants la nécessité de la prière et des sacrements.

Devant enseigner tous les jours le catéchisme, l'expliquer aux élèves, leur faire comprendre toutes les sublimes beautés de la religion, les laïques ont recours pour cela à des livres qui sont le plus souvent fournis par le curé lui-même : donc, leur enseignement est humblement soumis à l'autorité de l'Eglise.

Tous les livres que les laïques ont en mains pour l'enseignement, ont été préalablement examinés et approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, qui se compose d'évêques, de prêtres et de tout ce qu'il y a de plus catholique dans le pays : donc, l'éducation qu'ils donnent repose sur les vrais principes de la religion et de la morale.

Les commissaires qui ont la surveillance et le contrôle de l'école et de tout ce qui s'y rattache, ont toujours pour président le curé lui-même, et dans quelques institutions plus considérables, un prêtre est spécialement chargé de la direction générale : donc, les laïques acceptent la surveillance et le contrôle du pasteur et du prêtre.

Toutes nos populations rurales, si vertueuses, si chrétiennes, si catholiques, si franchement religieuses, sont

formées presque exclusivement par les instituteurs laïques ; et tous les ans, on voit des élèves quitter les écoles laïques pour commencer les études préparatoires au saint ministère ; donc, les laïques savent former la jeunesse à la vertu.

Pour ce qui est de la dernière condition : que les laïques soient vraiment chrétiens par la conviction et la foi, je me permettrai de référer ceux qui seraient encore tentés d'avoir des doutes à notre égard, à l'adresse que les laïques ont envoyée au Saint Père, et qui renferme l'expression de nos sentiments les plus sincères, de nos convictions les plus intimes et de notre inébranlable attachement à la loi de nos pères et au siège de Pierre. Si, après cela, ils ne sont pas convaincus que cette dernière condition est bien remplie, ils sont certainement plus exigeants que le saint Vieillard du Vatican, qui s'est montré satisfait des sentiments de filiale affection de ses plus humbles enfants, qui a accepté leurs souhaits avec bonheur, et qui a daigné encourager, par ses plus abondantes bénédictions, les généreux efforts qu'ils font pour se diriger, eux et leurs élèves, dans la voie du bien.

En terminant, Messieurs, je désire déclarer que je suis animé des meilleurs sentiments envers les Frères de la Doctrine Chrétienne. On m'a même quelquefois reproché de porter mes sympathies trop loin de ce côté. Personne plus que moi ne sait reconnaître tout le bien qu'ils opèrent dans la société par leur dévouement et l'excellence de leur enseignement. En même temps, je crois avoir suffisamment prouvé que les laïques, ayant les aptitudes nécessaires et offrant toutes les garanties morales et religieuses, ont un droit indéniable à l'enseignement de la jeunesse ; et qu'en dépit de l'inqualifiable conduite de certains journaux, qui, les sachant sans défense, sans influence politique et sans protection, craignent d'autant moins de les attaquer pour se faire un petit capital politique, qu'ils ont la certitude de pouvoir le faire impunément, ces instituteurs peuvent, forts de leurs bonnes intentions et munis de la haute autorisation du Saint Siège, continuer à exercer sans remords les importantes fonctions qui leur sont confiées, tant que l'autorité religieuse du Canada n'en aura pas décidé autrement.

L'OISEAU INCONNU

Je suis fort peu naturaliste, Mais, bien sûr, l'ornithologiste Le connaît et peut le nommer, L'oiseau qui vient de me charmer. . . .

Je regardais vers la lisière Du bois noyé dans la lumière Que verse à grands flots le printemps, Par la forêt et par les champs.

Soudain, radieux et limpide, Je vois passer un point rapide : On eût dit un astre d'argent Au soleil de juin voltigeant.

Puis, aussitôt, dans un arbuste Un miroitant rubis s'incruste, —Rubis, fleur, corail, vermillon Châtoyant dans un vif rayon.

Tandis que je scrute et j'admire, L'objet que je voyais reluire, Magique diamant ailé, Dans l'air tiède s'est envolé.

Non loin, sur la haie il se pose Alors, aérienne rose, Le plus bel oiseau devant moi Étale son manteau de roi.

Dire l'éclat de son plumage, Brun panache, pourpré corsage, Queue, ailes d'un frais velours noir, Non ! oh ! mais non ! il faut le voir !

Pour le contempler je m'avance, L'oisillon fuit à ma présence, Mais, au doux chant d'un rossignol, J'en ai vite oublié le vol.

EL. BEAUDE.

Tingwich, juin 1874.

AUX LECTEURS

Lorsque vous ne savez pas, demandez à ceux qui peuvent vous éclairer ; instruisez-vous : l'important est que vous sentiez cette nécessité.

FÉNÉLON.

Si le Canadien n'est pas de tous les peuples le plus érudit, il est certainement le plus curieux, le plus impressionnable, le plus disposé à se donner corps et âme à l'influence, bonne ou mauvaise, d'un volume ou d'un journal.

Sa fièvre et noble indépendance souffrirait de se laisser aller à la parole d'un homme sage.

Il n'aime pas les abords ni les envirements de la tribune. Au contraire, dans une lecture silencieuse, il se donne l'air d'instruire une cause, de se former lui-même une conviction, d'arriver à ses frais à une conclusion pratique, qu'il ne fait, en somme, que s'approprier.

Cette opinion d'emprunt il la défendra bientôt comme sienne, et, s'il ne peut arriver à l'inculquer à d'autres, elle aura toujours la plus grande influence sur son avenir personnel.

Ce n'est pas sur les tablettes d'un élève de seconde ou de rhétorique qu'il faut chercher ces livres décisifs.

Ce ne sont pas, comme on a bien voulu le croire un instant, les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome qui le captivent et l'absorbent au point de faire un considérable effet sur son avenir.

Ce sont bien plutôt ces lectures que j'appellerai facultatives, alors que l'élève a quitté les bancs de l'école et que, livré à lui-même et maître de ses loisirs, il choisit son journal, sa revue, son auteur favori, alors que la vie intellectuelle se prend d'inclination, et qu'on cherche dans un moment de silence et de solitude, d'abord ce qui peut égayer, ensuite ce qui doit instruire et éclairer.

Oui, c'est de ce premier entretien littéraire, de ces premières lectures libres, que nous voyons sortir un homme, un caractère, une énergie qui se dévoile, et, pour peu qu'on veuille étendre le cadre, une situation politique et l'avenir d'une nation.

Il est donc nécessaire, sous tous les rapports, de se rendre exactement compte des lectures de la jeunesse, de connaître ses confidents, de savoir à qui elle donne son attention, dans ces trop rares instants, où la conversation tombe, où les affaires et les plaisirs bruyants font relâche, où la compagnie s'en va.

Suivez cet étudiant au sortir du collège. Observez-le, au moment où ayant échangé la dernière poignée de main avec ses camarades, il s'enferme aussitôt dans son cabinet d'étude, et tire son journal qu'il tenait soigneusement caché sous le pan de sa redingote.

C'est avec cet interlocuteur improvisé, bon ou mauvais, qu'il va se rendre compte de la journée politique, littéraire, scientifique. Voici l'heure où il va se faire une opinion, sur les événements les plus graves, et par suite sur ses propres intérêts futurs.

Disons-le tout de suite, si nos jeunes citadins lisent beaucoup les mauvaises feuilles, ils se laissent moins séduire par les artifices du roman que nos bons bourgeois de campagne, qui se laissent bien souvent influencer par elles.

Bruyante et légère, la jeunesse ne veut que rire quelques minutes, se divertir au récit du scandale public, voir la dernière caricature politique, et choisir son théâtre pour la soirée du lendemain.

Autant en emporte le vent, comme les feuilles à l'autonne.

Ce qui reste, c'est malheureusement cette frivolité railleuse ce caractère frondeur, qui rend l'étudiant détestable, toutes les fois qu'il n'est pas dangereux ; c'est ce ton fastueux, cette cranerie d'opposition, qui vont faire de ce jeune homme, d'abord un mauvais électeur politique, puis, peut-être, un fibustier de salons, ou, pour mieux dire, un mauvais sujet.

Mais il faut ajouter alors que cet étudiant à la figure intelligente, au maintien noble, a choisi pour sa politique la République Française de Gambetta. Ses auteurs favoris sont : en poésie, Victor Hugo ; en histoire, M. Thiers ; en physiologie, Littré ; en littérature, George Sand, au lieu de lire les œuvres distinguées de nos écrivains Canadiens, que nous avons en nombre considérable, et qui consacrent à la nationalité Canadienne-Française plusieurs écrits remarquables par la puissance du style, par le tact avec lequel ils savaient si bien toucher les cordes les plus sensibles de nos cœurs ; et vous, chers lecteurs, qui me lisez en ce moment, pouvez dire que mes éloges ne sont entachés d'aucune exagération.

On en voit d'autres qui consacrent une partie de leur existence à étudier avec soin la structure du corps humain.

Ils connaissent dans tous ses détails cette charpente osseuse qui le soutient ; ces artères, ses veines qui font circuler le sang dans toutes ses parties ; ces organes merveilleux de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat ; puis ils viennent vous dire avec assurance : " Mais dans tous cela je n'ai vu qu'une matière admirablement organisée, et je n'ai pu, malgré toutes mes recherches, découvrir ce que l'on appelle une âme "

Insensés ! espéraient-ils donc que la pensée, que l'intelligence, que l'âme, en un mot, pouvait se découvrir à la pointe d'un scalpel !

Et voilà comment ces jeunes gens, avec toute leur science, toutes leurs découvertes, arrivent, sinon à l'athéisme, du moins au déisme et à l'incrédulité.

Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, ses compagnons, dans l'admiration que leur inspirait le génie de ce grand homme, qu'ils avaient quelque temps méconnu, se jetèrent à ses genoux. Mais le héros, repoussant leurs hommages : " Ce n'est pas à moi, leur dit-il, que vous devez adresser des actions de grâces, mais c'est au créateur, qui a daigné nous conduire à travers les abîmes de l'Océan, sur cette terre que nul Européen n'avait foulée avant nous. " Et donnant lui-même l'exemple, il se prosterna la face contre terre, adorant et remerciant le Dieu qui avait dirigé et éclairé sa marche au milieu de tant de hasards.

Cependant, chers lecteurs, si l'orgueil était permis, Colomb eût pu en concevoir à plus juste titre que ces hommes dont je viens de parler.

Il y a heureusement en Canada, et à Québec même, une autre jeunesse, celle qui va chercher les bons journaux et les ouvrages canadiens dans les cercles catholiques, comme la " société littéraire-canadienne de Québec, " fondée l'année dernière, par M. J. B. Sirois, homme dont le dévouement n'a cessé de créer des associations religieuses et littéraires, qui sont autant de boulevards destinés à conserver intact l'héritage sacré de nos ancêtres. Le soir la jeunesse s'y rassemble. On a sous la main les bons auteurs ; on improvise de charmantes et agréables soirées littéraires, où le talent se révèle, où les aptitudes se dessinent.

La jeunesse des campagnes lit autant, peut-être plus que celle des villes ; mais il y a là plus d'isolement et beaucoup moins d'avantages.

La classe si nombreuse des cultivateurs ne lit guère que les journaux qui relèvent de son état.

Ce sont les sciences naturelles, si bien rendues par l'abbé Provencher, illustrées de gravures, et nourries d'arguments faciles à saisir. Ces sortes de livres, qui valent cent fois mieux que les romans, trouvent une foule de jeunes lecteurs, auxquels il faut rendre cette justice qu'ils en sortent toujours plus sérieux et beaucoup plus savants.



MGR. DUHAMEL, ÉVÊQUE D'OTTAWA



MÉTIS TRAVERSANT UNE RIVIÈRE — DESSIN D'UN VOYAGEUR FRANÇAIS





LE YOM-KIPPOUR DES JUIFS OE JOUR DU GRAND PARDON

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 29 OCTOBRE 1874

LES CHOSSES DU JOUR

Le discours de M. Blake fait encore le principal objet des discussions de la presse. M. Blake a la fortune rare de voir dans tous les camps des bras tendus pour le recevoir ; on le cajole, on le convoite ouvertement. Mais, chose plus singulière, on prétend des deux côtés le posséder déjà. Le parti du Canada first le réclame comme son chef naturel ; le Globe, tout en désapprouvant ses projets de réformes, le considère comme une des lumières du parti libéral ; les conservateurs assurent que sa place est dans leurs rangs.

Le Grip, journal satirique publié à Toronto, définit très-bien la position de M. Blake en le représentant comme un oiseau rare, perché sur une borne, et entouré de plusieurs chasseurs qui veulent l'attraper en lui mettant du sel sous... ses plus longues plumes. M. McKenzie l'approche de front, sûr de sa proie. M. Cameron est en arrière, un peu de côté. M. Howland, chef du Canada first, a été assez avisé pour monter sur la clôture, il est le plus près de tous. Dans la porte d'une maison voisine, George Brown, habillé en commère, observe la chasse avec inquiétude.

Jaloux sans doute du succès de M. Blake, le professeur Goldwin Smith vient aussi de faire un discours à sensation. Celui-là est un réformateur qui sera moins écouté que bien d'autres, surtout dans la province de Québec. Ses antécédants le rendent très-suspect aux catholiques.

Saviez-vous que nous avions une immigration Islandaise ?

Trois cent cinquante-deux Islandais sont arrivés à Québec durant le mois dernier. Un agent du gouvernement d'Ontario les a pris sous sa protection, et ils sont tous aujourd'hui fixés dans la partie de cette province réservée aux octrois gratuits. Free Grant District.

Il paraît que les habitants de l'Islande, après un millier d'années d'une rude expérience, ont fini par se fatiguer de leur pays. Ils ont chargé trois des leurs de courir le monde pour voir s'il n'existe pas quelque part un coin de terre inhabitée où ils pourraient se transporter en masse. Car ils veulent tous s'en aller ; ils disent que le climat chez eux a beaucoup perdu depuis un demi siècle, et que leur île, qui n'a jamais été du reste un Eden, est devenue tout à fait inhospitalière. Leurs agents sont allés aux Etats-Unis, et ont rapporté que le territoire d'Alaska conviendrait à leurs compatriotes, qu'il y faisait assez froid, etc. Mais ceux qui viennent d'arriver et que l'agent d'Ontario a arrêtés au passage, disent que le climat des territoires canadiens ferait aussi parfaitement leur affaire. Ils vont écrire cela au pays, et bientôt il y aura un autre élément à la " nouvelle nationalité."

Est-ce que le gouvernement de Québec ne pourrait pas nous procurer un peu d'Islandais à nous aussi ?

On trouvera au titre des nouvelles un compte-rendu sommaire du procès Lépine. Tous les témoins de la poursuite ont été interrogés et l'on peut se faire une idée complète de l'étendue de l'accusation. Le fait de la mise à mort de Scott est légalement prouvé, aussi bien que la participation de Lépine dans cet acte, soit comme commandant du peloton d'exécution, soit comme l'un de ceux qui composaient ce peloton. Il reste deux questions, au moins, à examiner pour déterminer le degré de culpabilité d'un pareil acte : 1o. des soldats, obéissant dans un temps de révolution au gouvernement de leur choix, sont-ils moralement coupables d'un meurtre en fusillant un de leurs semblables ? 2o. si le gouvernement de Riel était établi de facto, ceux qui lui ont obéi étaient-ils légalement coupables ?

On verra, par le compte rendu, que M. Chapleau se propose de prouver que le gouvernement de Riel était un gouvernement de fait.

Nous publions dans une autre colonne l'annonce d'une loterie au profit de l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes.

L'église que construit M. Napoléon Bourassa sera certainement un des plus beaux monuments de notre ville. On peut en juger dès maintenant, et tout le monde voudra, tout en faisant un acte de piété catholique, encourager le brillant artiste à compléter sa noble entreprise.

OSCAR DUNN

P. S. Nous arrêtons le tirage de notre journal pour annoncer à nos lecteurs une bien triste nouvelle. Lépine a été trouvé coupable, lundi le 26 courant.

NOUVELLES

Fort-Garry, 17.—Hier, Joseph Nolin a déclaré en cour qu'il avait été le secrétaire particulier de Lépine, pendant l'insurrection et qu'il avait occupé aussi la place de secrétaire au tribunal qui a condamné Scott ; cette cour se composait de Lépine et de six capitaines nommés Ritchot, Nault, Delorme, Baptiste Lépine, Lagimodière, et Goulet. L'accusation portée contre Scott était de s'être révolté contre le gouvernement provisoire et d'avoir frappé un des capitaines.

Les témoins qui ont paru contre Scott ont été Riel, Turner et Delorme ; Scott n'était pas présent lorsque les témoignages ont été rendus.

Ritchot fit motion, secondé par André Nault, que Scott soit condamné à mort ; Ritchot, Nault, Delorme et Goulet votèrent pour, Baptiste Lépine vota contre et Lagimodière demanda que la sentence fût commuée en un exil, et Lépine annonça ensuite la décision et déclara que Scott serait exécuté.

Riel parla en faveur de l'application de la peine de mort. On fit alors venir Scott et on lui annonça en anglais la décision de la cour. Il protesta contre la sentence et on ne lui demanda pas s'il avait des témoins à faire entendre.

Le témoin ne sait pas ce qu'est devenu le corps de Scott.

La déposition de Nolin est la plus importante qui ait été entendue jusqu'à présent, elle n'avait pas été demandée, l'automne dernier, lors de l'examen préliminaire.

Cette après-midi, John Bruce déclara que Goulet, un des capitaines qui a jugé Scott, lui avait dit qu'une semaine après l'exécution, le corps de Scott avait été jeté dans la rivière de la Seine, à un quart de mille de son embouchure, en face de la pointe Douglass, Winnipeg. Le corps avait été conduit là dans un traîneau du Dr. Schultz, dont les rebelles s'étaient emparés.

Sur les autres points la déposition de Bruce corrobore le témoignage précédent.

La cour s'ajourne ensuite à lundi matin. Fort Garry, 19.—M. Bain dit avoir vu Scott, se rendant au lieu de l'exécution.

Chambers a vu le peloton d'exécution, placé à vingt-neuf ou trente pas de Scott. Il ne sait pas qui a commencé le feu. Il ne sait pas si c'est le prisonnier qui a donné le commandement, mais il pense qu'il a fait un signe avec son mouchoir.

L'hon. M. Girard a parlé dans sa déposition d'une lettre de Riel et Lépine au lieutenant-gouverneur, en date du 3 janvier 1873. M. Girard n'avait pas cette lettre en sa possession.

Duncan Nolan a vu Lépine conduisant Scott à l'exécution, il ne l'a pas vu commander le feu.

Joseph Nolin, secrétaire de Lépine, a été aussi secrétaire de la Cour Martiale qui a condamné Scott à mort. Lépine était président de la Cour. Les votes ont été pris en l'absence de Scott. La sentence de mort a été proposée par Ritchot, secondée par André Nault, Elzéar Goulet et Joseph Delorme, Elzéar Lagimodière a voté pour l'exil, et Baptiste Lépine, frère du prisonnier, s'est prononcé contre la sentence de mort. Le prisonnier (Lépine) dit que la majorité l'ordonnant, Scott devait mourir.

Le verdict ayant été rendu, Riel qui était un des accusateurs et un des témoins, envoya chercher Scott et lui expliqua en anglais l'accusation qui pesait contre lui et les dépositions qui l'accompagnaient. Le témoin ne sait pas ce que Scott a répondu. Scott a su par Riel quelle était sa sentence. Riel parlait en anglais à Scott.

Lépine n'a jamais parlé lorsque Scott s'est trouvé devant la Cour. Au moment de l'exécution, Lépine se trouvait près de Scott. Le témoin ne l'a pas vu commander le feu.

Il a appris d'Elzéar Goulet que le cadavre avait été enterré près du bastion est ; il pense qu'il a été jeté dans la rivière, sans le savoir personnellement.

John Brousseau dit n'avoir été président que de nom de l'insurrection ; Riel avait tout le contrôle. La plus grande partie des lettres publiées sous sa signature dans les journaux anglais étaient fabriquées par un individu nommé Richard. Goulet lui a dit que Scott n'était pas mort dans le bastion ; mais avait été achevé à coups de revolver et de là jeté dans le fleuve, dans l'endroit précis où Goulet a été noyé lui-même.

Une discussion s'éleva entre la poursuite et la défense sur ce genre de preuve et la Cour réserva sa décision.

François Charette fut ensuite appelé.

Fort Garry, 22.—Bonnatyne a terminé sa déposition ce matin. Elle tend à prouver que le parti de Riel était ligué avec les Yankees et les Féniens dans l'intérêt de ses desseins. Riel l'a admis, mais il a déclaré que son intention était de les répudier après qu'il se serait vu assez fort ; ce qu'il a fait effectivement. Deux ou trois Canadiens et Métis français ont été examinés aujourd'hui ; ils ont tous donné des dépositions contradictoires et sans importance.—Ce matin le père Ritchot a été assermenté et a donné sa déposition. Il a fait le récit de sa nomination comme délégué avec Scott et Black, et allait donner la substance des conversations qu'ils ont eues avec Sir Geo. E. Cartier et Sir John A. MacDonald lorsque le juge lui a dit qu'il ne pouvait entrer dans ces détails ; il a demandé des ordres en Conseils et des Actes du Parlement afin de faire reconnaître le Gouvernement Provisoire et les délégués.

Le Juge en chef Wood a demandé à M. Chapleau s'il n'essayait pas de prouver que le Gouvernement Provisoire existait de facto, et d'établir ainsi son droit d'exécuter Scott. M. Chapleau a répondu que c'était là son intention et a demandé à la Cour d'ajourner jusqu'à demain matin à 10 heures, en faisant remarquer que la décision sur ce point amènerait la fin du procès. La Cour fut alors ajournée.

Octobre, 22.—Ce matin en cour le Père Ritchot a produit les originaux français des documents déjà publiés dans le rapport du comité du Nord-Ouest. Le témoin a offert de produire les copies de trois lettres échangées entre le gouverneur Morris et le Gouvernement Provi-

soire, mais le juge n'a pas voulu les recevoir. En réponse à la question : " Avez-vous en votre possession, ou avez-vous reçu aucune communication officielle du gouvernement canadien ou d'aucun de ses membres, relativement à la conduite que le gouvernement Provisoire allait tenir, dans l'intervalle, avant l'arrivée des troupes et du colonel Wolessby ? " le Père Ritchot répondit qu'il n'avait eu qu'une communication verbale de Sir Geo. E. Cartier et Sir John A. MacDonald. Le juge a déclaré ne pouvoir admettre l'information verbale.

Fort Garry, 22.—Le Père Ritchot a continué sa déposition cette après-midi.

Le sénateur Sutherland Lagennière et Hapte ont été les derniers témoins examinés. Le dernier a déposé qu'après que le corps de Scott eut été transporté au Fort dans une boîte, il a entendu les mots " I say ! I say ! " s'échapper de la boîte, et que les gardes lui ont ordonné de s'éloigner.

L'accident arrivé à Mgr. Taché n'est pas aussi grave qu'on l'avait dit d'abord. Il n'y a que le petit os du pied de brisé. C'est le dernier témoin et sera examiné demain. Le procès se terminera samedi.

Fort Garry, 23.—Mgr. Taché a été examiné ce matin. On l'a transporté sur un brancard, car il ne peut marcher, à la suite de l'accident dont il a été victime. La cour s'est assemblée à onze heures et l'interrogatoire du témoin n'était pas terminé à l'ajournement, qui a eu lieu à une heure. Le témoignage de Mgr. Taché ne diffère pas de celui qu'il a rendu devant le comité du Nord-Ouest. Il sera transquestionné cette après-midi.

On avait annoncé l'an dernier, en Angleterre, que tous les volontaires de la guerre de 1812 devaient recevoir une pension du gouvernement Impérial, et en conséquence de cette nouvelle, les vétérans de la milice coloniale de 1812, qui avaient servi dans les troupes impériales, ont fait des demandes de pension, mais ils ont été déçus plus tard, en apprenant que les soldats de l'armée régulière auraient seuls droit à cette faveur. On affirme aujourd'hui, qu'après mûre considération de la question, le gouvernement de la Puissance est décidé à demander au Parlement une légère pension pour tous les vétérans de la milice canadienne qui ont combattu sur les frontières.

Le Révd. M. A. Valois, ci-devant chapelain du Couvent d'Hochelaga, a remplacé le Révd. M. J. F. Michaud, & Lawrence, Maas.

Le Canadien a commencé la publication d'un écrit de M. A. N. Montpetit, déjà si avantageusement connu dans le monde littéraire canadien, et donne l'historique de la colonie naissante de Metgermette, qui est appelée par sa situation et par ses ressources, à devenir une des parties les plus florissantes du pays.

Nous avons reçu le numéro prospectus du Travailleur, nouveau journal publié par M. Ferd. Gagnon, à Worcester, Mass., et Woonsocket, R. I. Cette feuille a pris pour devise, les mots : " Foi, Espérance et Charité." Voici une partie du programme du Travailleur :

" Nous nommons notre journal le Travailleur, désirant en faire un rude ouvrier dans le champ des principes et des idées catholiques, en même temps qu'une sentinelle avancée pour veiller à la sauvegarde de tout ce qui constitue la nationalité canadienne française. Dans cette double fonction, fidèle sera le Travailleur à cette devise : Soyons catholique et français."

Le Travailleur contiendra toujours les dernières nouvelles des pays étrangers, du Canada et des Etats-Unis. Succès au nouveau confrère.

Le Travailleur, de Worcester, annonce la mort de Mgr. MacFarland, évêque du diocèse de Hartford, Conn., arrivée lundi le 12. Mgr. MacFarland était évêque depuis le 14 mars 1858. Il était âgé de cinquante-six ans.

L'hon. Letellier de St. Just croit devoir bientôt partir pour Washington, pour affaire de son département.

La Compagnie du pont Stadacona s'adressera à la Législature, à la prochaine session, pour lui demander un acte d'incorporation dont l'objet est la construction d'un pont sur le St. Laurent, entre Québec et la Pointe Lévis, pour un chemin de fer et autres fins.

On lit dans le Boston Journal : " Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Milimore, frère de l'artiste distingué, Martin Milimore, qui est actuellement à Rome, vient de conclure un contrat, avec un comité représentant les citoyens de Montréal, pour exécuter une statue en marbre, de grandeur naturelle, de Son Excellence Lord Dufferin, gouverneur actuel de la puissance du Canada. Le prix convenu est de \$10,000. " M. Joseph Milimore exécutera lui-même ce travail et dans ce but il doit partir sans retard pour Rome."

L'inauguration du chemin de fer de Sherbrooke, Township de l'Etat de Kennébec a eu lieu le 22 courant, après midi, ou beaucoup d'invités des Etats-Unis et du Canada étaient présents pour être témoins de la marche du premier train sur la ligne de Sherbrooke à Weedon. Parmi ceux qui étaient présents se trouvent le directeur du chemin, les hons. Geo. Irvine, Malhot, Angers, Brooks, M. P., Aylmer, M. P., l'orateur Blanchet et les maires de toutes les municipalités d'ici à Québec, l'ex-gouverneur Smith, président du Vermont-Central, l'ex-gouverneur Page, Vermont, le général Birg, le commodore Narden, l'hon. Tomkins Prentice, le maire de Norwich, Frank Johnston, caissier de la banque de Norwich et environ 45 autres employés du chemin de fer du Canada et des Etats-Unis. Les hôtels sont remplis d'étrangers.

Le dîner offert au secrétaire provincial a eu lieu le même soir au Town Hall. Le fauteuil était occupé par

